

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 10 (1913)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. E. FARRON, à Tavannes.

DIXIÈME ANNÉE

Nº 10

OCTOBRE 1913

OCTOBRE

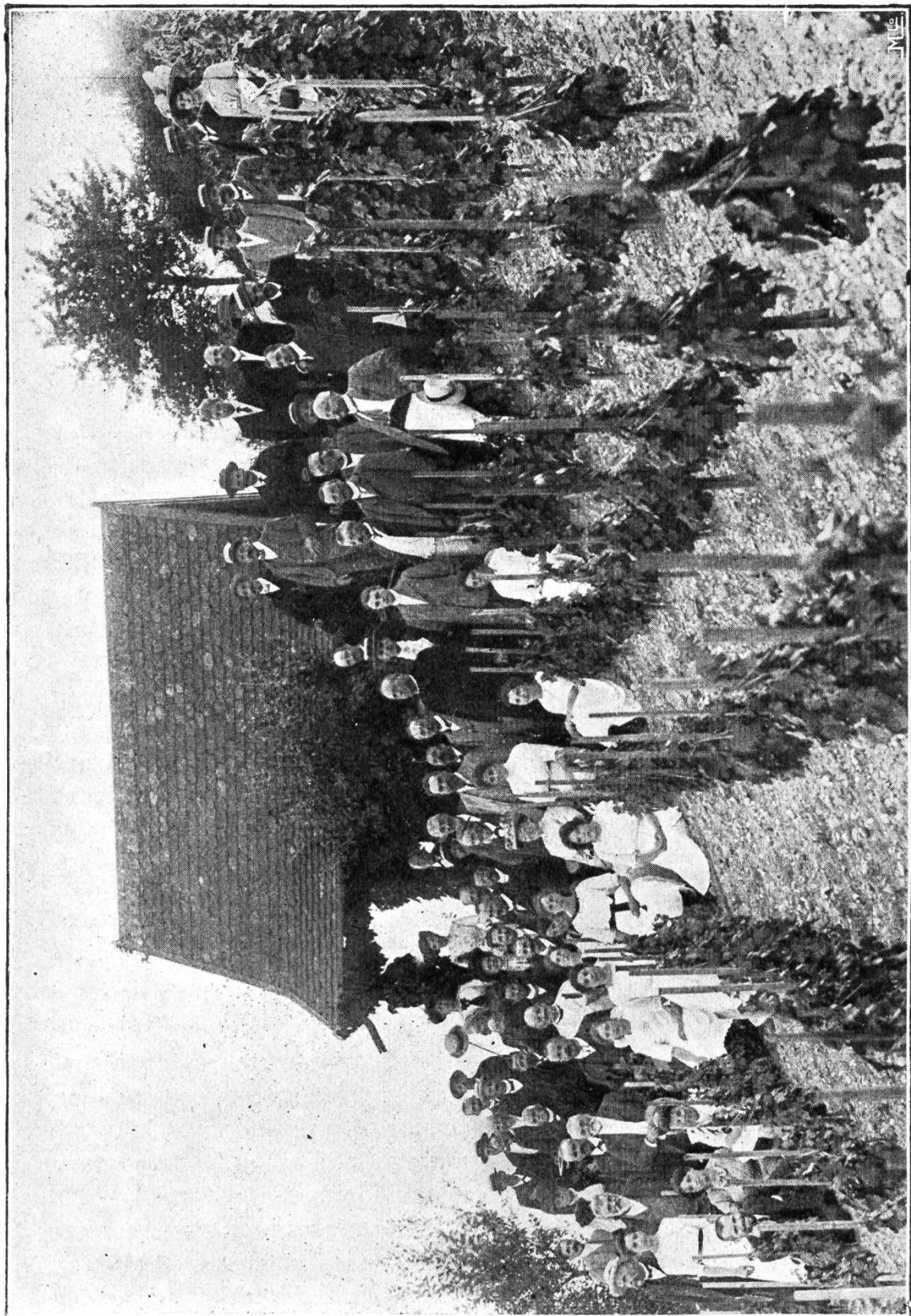
La mise en hivernage doit être terminée maintenant. Les ruches qui, en août, ont été stimulées et convenablement approvisionnées, ont à l'heure qu'il est un bon contingent de jeunes abeilles et se trouvent dans les meilleures conditions possibles. Il n'en est pas ainsi de celles qui ont été nourries en septembre ; la ponte, ayant cessé depuis trop longtemps déjà, n'a guère été reprise et les abeilles, qui ont eu un travail énorme à faire pour invertir le sirop de sucre, sont maintenant pour la plupart vieilles et épuisées et elles partiront pendant l'hiver et tôt au printemps.

Pour bien faire l'apiculteur devrait, dans une année comme celle-ci, commencer à stimuler les abeilles par un nourrissement approprié aussitôt que la ponte cesse dans les ruches. Ceux qui ont commencé à nourrir en juillet déjà ont donc été bien inspirés et leurs colonies se trouvent maintenant dans un état florissant !

Mais l'homme veut souvent être plus sage que la nature. Tel auteur enseigne : aussitôt que la grande récolte bat son plein il faut restreindre la ponte, consigner la reine sur quatre ou cinq rayons ; les abeilles provenant d'œufs pondus alors ne produisent plus de miel, elles viennent trop tard pour la récolte, ce ne sont donc que des mangeurs inutiles ; on invente des tôles perforées pour empêcher la reine de monter dans les hausses — c'est la fameuse règle de diamant ! — et on ne pense pas que pour gagner un peu de miel on risque toute la récolte de l'année suivante. Que m'importe la perte de quelques kilos de miel s'il sert à maintenir la vie et la force dans la ruche et à m'assurer une population vigoureuse qui me rendra l'intérêt avec usure ! Pourquoi ces plaintes qui se répètent chaque renouveau : « Je ne sais pas ce qu'il y a ; mes ruches sont faibles, elles ne se développent pas ! » N'est-ce pas parce que l'année précédente la ponte a cessé trop tôt ou parce que vous l'avez restreinte

artificiellement ? Si les abeilles savaient parler, elles nous diraient souvent des vérités dures à entendre.

Il y a malheureusement toujours des apiculteurs qui sont en



Assemblée de la Côte neuchâteloise le 17 août, à Avenches.

retard par négligence ou sans leur faute ; à moins que ce mois ne soit extraordinairement chaud, il ne faudrait plus donner de la nourriture liquide, les abeilles ne pourraient plus l'operculer et alors elle s'aigrirait dans les cellules. Mieux vaut mettre sur les cadres des plaques de sucre ou du sucre candis, comme nous l'avons recommandé (voir page 43, année 1911 du *Bulletin*.)

Cette année les guêpes sont extraordinairement nombreuses ; elles dévorent le peu de fruits qu'il y a et s'introduisent dans les ruches faibles comme si c'était leur propriété. Il est bon de rétrécir les trous de vol et de mettre autour du rucher des bouteilles avec un peu d'eau vinaigrée. Les abeilles n'y vont guère, mais les guêpes s'y prennent par centaines.

Nous avons été honoré d'une visite de la part de M^{me} et M. Dadant, ce dont nous leur sommes infiniment reconnaissants. Comme une réunion de « la Côte neuchâteloise » devait avoir lieu ce même jour, nous avons prié nos amis de bien vouloir y assister. Chacun fut heureux de voir arriver ces hôtes distingués auxquels nous tous, nous devons tant ; chacun voulait leur serrer la main, faire leur connaissance. Leur cordialité si naturelle, qui sait si vite mettre à l'aise le plus timide, eut aussitôt gagné le cœur de tous et cette journée fut une véritable fête d'où chacun revint enchanté.

Pendant la séance M^{me} et M. Dadant avaient été nommés par acclamation *membres honoraires* de notre Société, titre qu'ils ont bien voulu accepter.

Qu'ils acceptent aussi l'expression d'une vive reconnaissance de leur bien dévoué

Ulr. Gubler.

M. DADANT EN SUISSE

Mme et M. Dadant, ayant pu s'accorder un congé de 4 mois, n'ont cru mieux faire que de l'employer à visiter les apiculteurs français, suisses et italiens. Inutile de dire à mes lecteurs qu'un congé comprenant pareil itinéraire ne comporte que fort peu de repos. Mais cela convient à notre illustre collègue américain dévoré par un besoin incessant d'activité.

La dernière quinzaine de juillet a été consacrée par les voyageurs à visiter les principaux apiculteurs de Neuchâtel et de la Suisse allemande, en compagnie de notre cher président M. Gubler. Ils sont revenus enchantés de cette tournée, comme de tout leur voyage.

J'ai été du nombre des 15 à 20 apiculteurs privilégiés, réunis, le dimanche 31 juillet, chez M. Bertrand, à Nyon, à l'occasion du passage de M. Dadant. La présence de M. Cowan, arrivé le matin même d'An-

gleterre, ajoutait encore au charme de la réunion, qui a été un vrai régal apicole.

Merci encore à Mme et M. Bertrand de leur invitation et de leur hospitalité si simple mais si charmante. Chacun sait, du reste, de quelle façon on est toujours accueilli au « Chalet ». Mais en cette occasion, il est cependant permis d'insister sur le sentiment de gratitude que nous éprouvions tous, du bonheur de pouvoir profiter, pendant ces heures trop vite écoulées, du savoir et de l'expérience de ces trois grands maîtres en apiculture.

La malencontreuse grippe qui a empêché M. Gubler d'assister à la réunion, aurait bien dû l'oublier pour cette fois ; la fête en aurait été plus complète.

Si Mme et M. Dadant se déclarent enchantés de l'accueil qu'ils reçoivent partout, s'ils nous assurent qu'ils en conserveront le meilleur



M. et Mme Dadant, M. Cowan avec quelques apiculteurs chez M. Bertrand.

souvenir, il faut reconnaître que la simplicité des voyageurs, leur affabilité, l'absence de toute pédanterie, contribue pour beaucoup à mettre à l'aise d'obscurs apiculteurs, comme nous. Nous ne pouvons que leur dire merci encore, de mettre si cordialement leurs connaissances à notre disposition, tout en nous laissant croire qu'ils sont nos obligés.

Quant à M. Cowan, il y avait bien des années déjà que je n'avais eu

le plaisir de le voir et de m'entretenir avec lui. Les années ont passé pour lui comme pour nous, les épreuves ne lui ont pas été épargnées ; malgré cela, je l'ai retrouvé toujours le même, fin observateur, profond érudit, mais discret causeur, toujours aussi aimable, toujours aussi serviable, nous disant le pourquoi des choses, et nous faisant regretter, en le quittant, la brièveté et la rareté de ses visites.

L. Forestier.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PRINTEMPS
DE LA S. R. A. A MARTIGNY LES 1^{er} ET 2 JUIN 1913**

SUITE (voir page 184).

Malgré les émotions de la veille, le lendemain à 6 h. 45 déjà, les confortables voitures du Martigny-Châtelard nous transportaient à travers l'intéressante vallée de Salvan-Finhaut, jusqu'à Argentières. Les beautés naturelles de la région parcourue, le tracé hardi de la voie ferrée, se jouant des obstacles, tantôt surplombant les abîmes, tantôt traversant de vertes prairies, le tableau grandiose des montagnes élevant leurs têtes déchiquetées et blanchies au-dessus des sombres forêts accrochées à leurs flancs, ont comme toujours vivement intéressé les heureux participants à la course.

A peine arrivés à Argentières, après avoir salué le Mont-Blanc et la Mer de glace, les plus enthousiastes se dirigent du côté du glacier d'Argentières, et en reviennent porteurs d'énormes bouquets de rhododendrons et de fleurs alpines cueillis au pied de la moraine.

Au retour à Finhaut, nous sommes aimablement reçus par un de nos collègues, apiculteur-vétéran de la localité, M. Lugon, qui nous souhaite la bienvenue et offre un excellent vin d'honneur.

Mis en appétit par l'excursion matinale et par le grand air de la montagne, chacun fit ensuite honneur à l'excellent dîner servi au Grand Hôtel Bristol. A la fin du banquet, M. le président Gubler adresse ses remerciements aux apiculteurs présents et dit qu'en face d'une si belle nature, il ne faut pas s'attarder aux discours. En quelques mots aimables, MM. Burdet, Béguin et Bretagne expriment tout le plaisir qu'ils ont éprouvé pendant ces deux journées et adressent à leurs amis du Valais l'expression de leur reconnaissance.

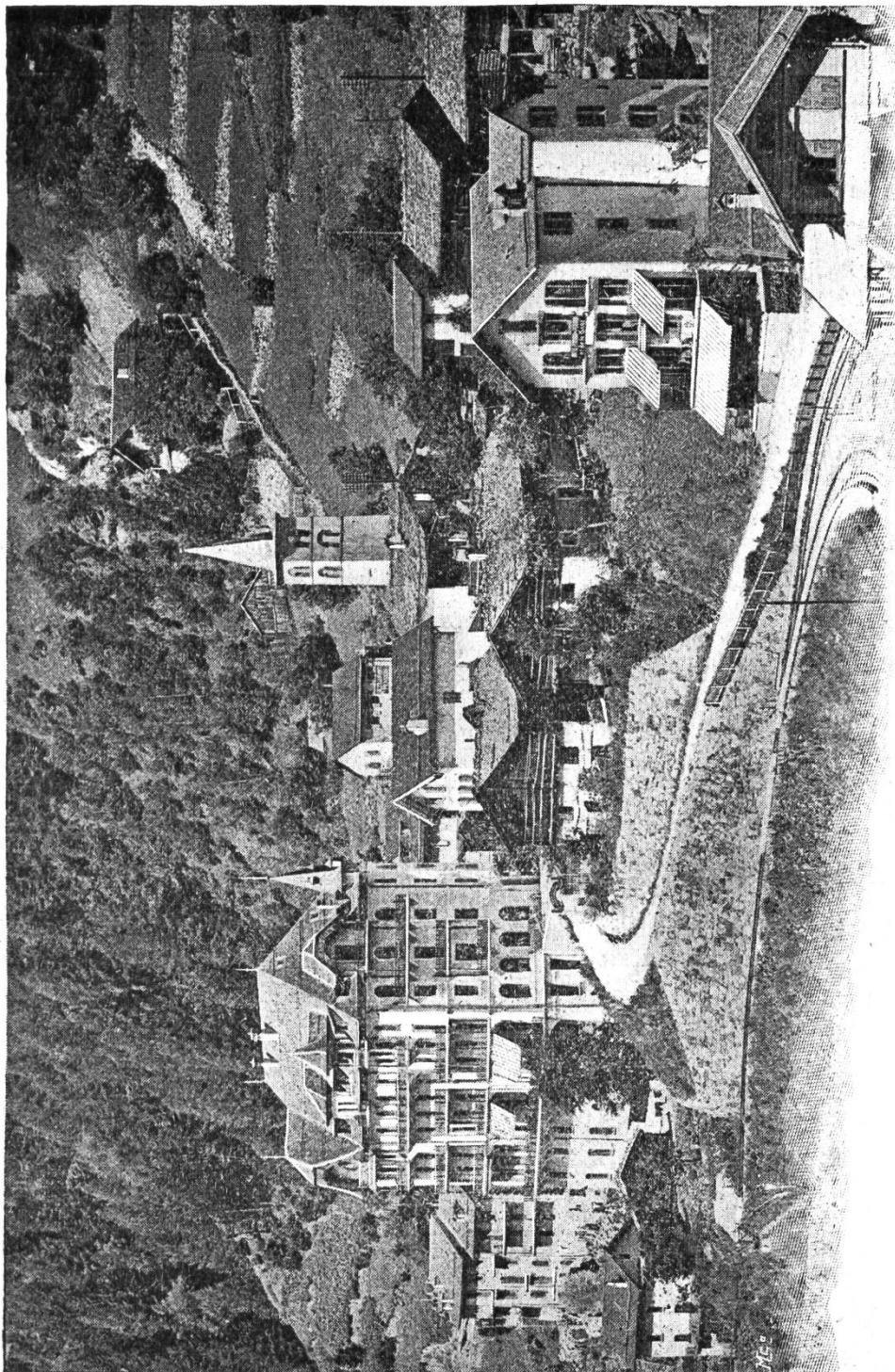
Une visite au rucher de notre collègue, M. J. Lugon, lui mérite des compliments pour la force des colonies et la bonne tenue du rucher.

Ce n'est qu'avec regret que l'on voit arriver le moment du départ, l'heure du train qui doit nous ramener en plaine à sonné ; il faut quitter le village hospitalier, il faut se séparer jusqu'à la prochaine assemblée annuelle. Si celle-ci a réussi et laissera à chacun un agréa-



Société romande d'apiculture à Finhaut le 2 juin 1913.

ble souvenir, nous le devons au comité de la Société valaisanne, qui a fait son possible pour bien recevoir les collègues apiculteurs romands, nous le devons au directeur du Martigny-Châtelard, M. l'ingénieur Lœw, à Martigny, qui a tout fait pour nous être agréable ;



Finhaut.

à la générosité de l'Etat du Valais, des communes et des collègues qui nous ont reçu ; aussi au beau temps dont nous avons été favorisés et enfin, surtout, nous le devons à la gaîté et à l'entrain des apiculteurs romands.

Ch. Ribordy, secrétaire.

*

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS VAUDOISES D'APICULTURE

Assemblée générale du 27 juillet 1913 à la Rippe.

L'assemblée générale annuelle des membres de la Fédération tend de plus en plus à devenir la fête des apiculteurs vaudois.

Le 27 juillet, il en était venu de tous les coins du canton : de l'Orbe, de la Menthue, de la Broie, du grand district. Et ce fut une joyeuse et nombreuse cohorte qui descendit du train à Crassier. La fanfare de La Rippe conduisit à travers les rues du village un long cortège de dames et de messieurs, de jeunes et de vieux. Le bataillon, commandé par M. Duboux, l'actif président de la section de Nyon, se débanda bien un peu sur la route poudreuse et ensoleillée qui conduit à La Rippe, mais là-bas un vin pétillant, accompagné de délicieux pains mollets, rétablit l'ordre... autour des tables.

Quelques mots cordiaux de bienvenue de M. Duboux et la séance commença. Séance qui fut longue, mais intéressante et instructive.

M. Mayor, président de la Fédération, fit un rapport sur le travail du bureau et sur les séances de la commission extra-parlementaire qui siégea à Berne pour réviser l'ordonnance fédérale sur le commerce des denrées alimentaires. L'assemblée a été heureuse d'apprendre que les prétentions légitimes des apiculteurs ont été admises plutôt que celles des hôteliers et même des chimistes. Notons que dorénavant les miels étrangers ne pourront être mis dans le commerce que sous indication du pays d'origine ou comme miel étranger. Seul le produit de nos abeilles pourra être appelé « miel » tout court. Des bravos soulignent le discours du président. Puis ce fut M. Chapuisat, président du jury des concours de ruchers, qui lut un travail consciencieux et intéressant ayant pour titre : « Quelques explications, impressions et conseils sur les concours de ruchers ».

L'orateur prit l'une après l'autre chacune des rubriques inscrites dans le règlement de concours. Il critiqua beaucoup, mais donna aussi de nombreux conseils. Si ceux-ci sont suivis, nul doute que le travail du jury devienne difficile, car il ne saura comment classer les concurrents, tous méritant la plus haute récompense. M. Chapuisat fut remercié chaleureusement par le président et par l'assemblée qui l'a écouté avec plaisir.

M. Fontannaz, inspecteur cantonal de la loque, fit un rapport très complet sur ce qui a été fait depuis la mise en application de la loi. D'année en année la loque diminue et le moment arrivera où l'on parlera de ce fléau comme d'un mal d'autrefois. Cependant il faudrait qu'un plus grand nombre d'apiculteurs soient en état de le connaître.

C'est pourquoi M. Fontannaz termine en proposant de charger le bureau de demander à l'Etat l'octroi d'un subside spécialement affecté à payer les frais de conférences qui seraient données dans les différentes régions du canton. Le bureau en nantira l'assemblée de délégués qui seule est compétente pour faire les démarches nécessaires. La discussion qui suivit fit voir qu'on reconnaît partout les bienfaits de la loi, mais tandis que certains apiculteurs la trouvent trop sévère, d'autres la voudraient encore plus rigoureuse. Certains articles du règlement d'exécution demandent à être revisés. Aussi l'assemblée unanime appuie la proposition de M. Duboux de charger le bureau de s'entendre avec l'inspecteur cantonal pour faire apporter au règlement toutes les modifications désirées.

Le plus gros objet à l'ordre du jour était : « La Fédération à l'exposition de Berne en 1914 ». Discussion nourrie ; beaucoup d'orateurs et beaucoup d'idées. Il est reconnu que la Fédération doit se préparer cette année déjà et doit faire une exposition aussi complète que possible. Les sections promettent leur appui. Seule la caisse rechigne et n'est pas contente. Quel trou ne va-t-on pas lui faire !

Pour terminer la séance, un membre qui aime beaucoup les apicultrices (et celles-ci le lui rendent bien) proposa que la Fédération institue des diplômes à délivrer aux dames dont le rucher est bien tenu. Naturellement, l'assemblée ne put qu'appuyer une proposition si galante.

La séance fut suspendue à 1 heure et quart et reprise à 3 heures. Entre temps, chacun fit honneur à un plantureux banquet servi à l'ombre de beaux marronniers. Malheureusement un orage, qui n'était pas prévu au programme, mit en fuite, après le second service, les participants qui se réfugièrent les uns dans la salle à boire, les autres dans la salle de bal en emportant précieusement leur couvert et surtout leur verre. Beaucoup, pour la première fois de leur vie, burent du vin coupé d'eau. Ils en furent dédommagés à 4 heures dans le magnifique rucher de M. Paréaz, où, tout en jaloussant leur hôte, ils savourèrent un délicieux « La Côte » en bouteilles.

Puis ce fut le départ à grandes enjambées pour Crassier, d'où le train, surveillé par deux douaniers, les emporta « en là », comme disent ceux de La Côte.

L'article 14 du Règlement de la Fédération dit : « La Société qui assume l'organisation de l'assemblée générale n'est tenue à aucun frais. » La section de Nyon n'en a tenu aucun compte. C'est regrettable pour sa caisse qui maintenant doit gémir, tandis que ses hôtes d'un jour gardent de leur course à La Rippe un très heureux souvenir.

Læsser.

SUR LA MISE EN HIVERNAGE DES ABEILLES DANS LE JURA ET AU PIED DU JURA

Dans cet exposé, Messieurs et chers collègues, je n'entrerai pas dans de trop petits détails, car je n'ai pas la prétention de vous indiquer tout ce qu'il faut faire pour la mise en hivernage des colonies.

Vous avez tous lu soit la *Conduite du rucher*, de Bertrand, soit *L'abeille et la ruche*, le magnifique livre de Langstroth et Dadant ; je ne m'adresse d'ailleurs pas à des débutants, c'est pourquoi je me bornerai à traiter le sujet à un point de vue général.

Pour rendre mon exposé plus clair je le diviserai en deux parties :

- 1^o La préparation de l'hivernage ;
- 2^o La mise en hivernage proprement dite.

De la préparation de l'hivernage.

Vous savez tous qu'un bon hivernage dépend en grande partie de l'état de la colonie à l'entrée de l'hiver.

Une colonie normale bien approvisionnée, logée convenablement, passera facilement l'hiver.

Une colonie faible, si la majeure partie de ses abeilles sont jeunes, peut également très bien supporter les rigueurs de l'hiver et arriver, si la reine est bonne, à être prête pour la récolte.

Mais si une colonie, même forte, est surtout composée de vieilles abeilles à l'entrée de l'hiver, il y a bien des chances pour qu'elles ne soit plus en vie au printemps, car les vieilles abeilles meurent dans le courant de l'hiver ou n'ont plus la force de procéder à l'élevage du couvain, élevage qui commence, selon les hivers et selon les colonies, en janvier ou février.

Ce fait s'est produit en grand dans le courant de l'hiver 1910-1911, une quantité de colonies ont péri ou sont venues à rien, même avec des provisions en abondance.

On a voulu voir là le *noséma apis*, ou je ne sais quelle autre maladie, d'autant plus terrifiante parce qu'inconnue.

La véritable cause de tant de pertes était beaucoup plus facile à découvrir. C'était une maladie incurable qui, hélas, n'épargne pas même les apiculteurs, c'était la vieillesse, trop de vieilles abeilles et peu ou pas assez de celles nées en août et septembre, fait dû à l'été désastreux de 1910.

Il faut donc avoir de jeunes abeilles en automne, du moins une forte proportion.

Pour obtenir ce résultat on conseille généralement de nourrir en juillet et août les années de disette. Le conseil est bon, mais en juillet

et commencement d'août c'est plus facile à dire qu'à faire : à cette époque les ruches sont fortes, il y a les hausses, le pillage est à craindre, à part cela le public est déjà assez porté à nous accuser de fraudes. et puis, le beau temps peut revenir, on espère toujours et... on ne nourrit pas.

Pour ma part je n'ai jamais nourri en juillet, sauf des essaims, et en août une seule fois, en 1910¹, pour sauver des colonies qui étaient par trop pauvres.

Le meilleur moyen de maintenir la ponte en août est de laisser assez de miel dans les ruches, d'extraire la deuxième récolte, quand il y en a, à la fin d'août ou même au commencement de septembre seulement ; enfin et surtout il faut veiller à avoir de bonnes et jeunes reines, celles-là seules maintiennent leur ponte et le rucher se trouve dans de bonnes conditions pour la mise en hivernage proprement dite. Fin août et commencement de septembre, il faut compléter les provisions, si c'est nécessaire, en octobre profiter d'un beau jour pour faire la dernière inspection, enlever les cadres non couverts d'abeilles, et mettre les partitions.

L'utilité de ces dernières est contestée et beaucoup laissent tous les cadres dans la ruche ; on s'expose à les trouver moisiss, et pour ma part je ne laisse tous les rayons qu'aux très fortes colonies ; aux faibles il est bon de garnir de chiffons l'espace entre les partitions et la ruche.

Sur la question des toiles les avis sont partagés et je crois qu'il faut que chacun fasse ses propres expériences. Cependant voici certaines conditions qu'il faut observer pour avoir un bon hivernage :

Laisser suffisamment de vivres.

Assurer une ventilation suffisante.

Eviter une trop grande déperdition de chaleur.

Eviter la visite des rongeurs.

Ne pas déranger les abeilles pendant l'hiver.

Si toutes ces conditions sont observées, vous risquez fort, Messieurs, de retrouver toutes vos colonies en bon état au printemps.

Pendant l'hiver une visite au rucher de temps en temps est nécessaire, mais sans toucher aux ruches, seulement pour s'assurer que rien d'anormal ne s'est produit ; on peut aussi, les jours de belles sorties, aider aux abeilles à sortir les cadavres à l'aide d'un fil de fer recourbé.

Nous arrivons ainsi à la fin mars. Préparons-nous à une grande joie ou à une grande déception, suivant que l'hivernage nous aura ou non été favorable.

Et maintenant, chers collègues, en vous priant d'excuser les imperfections de ce petit exposé, je termine en souhaitant à vos abeilles un joyeux réveil aux premiers beaux jours. *C. Auberson.*

Réultat des pesées de nos ruches sur balance en août 1913.

	Altitude mètres	Forêt de la colonie	Augmentation nette Grammes	Journée la plus forte Grammes		Date
				août	août	
Bramois (Valais)	501	Forte	—	—	—	
Monthey	401	Moyenne	— 3300	1000	2-4	»
Mollens	1061	Bonne	— 2000	—	2-4	»
Bulle (Fribourg)	888	Moyenne	—	500	3	»
Châtel-St-Denis	819	Bonne	— 3900	—	—	
Dompierre	475	Forte	—	—	—	
La Sonnaz	570	»	— 1900	350	3	»
Massonnens	840	Bonne	— 800	350	6	»
Châtelaine (Genève)	430	Forte	—	—	—	
Pregny	453	Bonne	— 400	500	4	»
Bournens (Vaud)	568	»	—	—	—	
Cerrevon	753	Moyenne	— 1900	2000	5	»
Panex s/Ollon	928	Forte	—	—	—	
Essert s/Champ ^t	485	»	— 3200	—	—	
Premier	872	Bonne	— 1500	—	—	
Vuibroye	760	»	— 5800	—	—	
Belmont (Neuchâtel)	491	—	—	—	—	
Buttes	700	—	—	—	—	
Cernier	834	—	—	—	—	
Coffrane	800	Forte	— 2400	—	—	
Couvet	750	Bonne	— 4000	—	—	
Côte-aux-Fées	1040	Moyenne	— 1400	100	10	»
St-Aubin	458	Bonne moyen ^e	— 750	500	4	»
Courfaivre (Jura.)	474	»	— 800	300	25	»
Cermoret	711	»	— 3600	200	3-4	»
Tavannes	761	»	—	—	—	

LA LOQUE A LA CÔTE VAUDOISE

Le dernier *Bulletin*, parlant de l'augmentation de cette maladie dans les districts d'Aubonne et de Rolle, s'étonne du fait, étant donné que la maladie a diminué partout où elle a été combattue normalement. Voilà une petite pierre jetée dans le jardin d'autrui et qui,

au lieu de tomber platement sur un melon, risque fort d'arriver au milieu d'un vitrage de serre. Vous vous êtes aperçu en effet que je suis d'un tempérament... plutôt combattif et ne me laisse pas faire bénévolement. Au reste cette remarque atteint également les apiculteurs et pourrait faire croire qu'ils n'ont pas travaillé non plus légalement. Et maintenant au fait.

La plupart de vos lecteurs ignorent que les districts sus-nommés étaient, au début, les plus contaminés ; dans quelques communes c'était le dernier échelon de la disparition des ruchers. En 1910 et 1911, sur les trente localités, vingt-six avaient des colonies malades. Or, comme me disait dernièrement avec beaucoup d'à-propos un jeune fabricant d'Allaman, candidat à l'apiculture et à la direction : « Je suis bien content que vous n'ayez pas trouvé de loque dans notre rucher, car une fois que cela commence on ne sait jamais quand cela finira ! » Et voilà l'unique cause du long feu de la maladie à la Côte vaudoise. Habitations, matériel, cire contiennent toujours des germes qui, malgré les précautions réglementaires, repaîtront peut-être dans quelques rayons sans qu'on s'explique comment. Tel est le cas du grand foyer découvert cette année chez un apiculteur méticuleux qui croyait en avoir fini avec cette sale engeance. Sans ces onze nouvelles ruches nous aurions passé du pour cent le plus élevé à une situation similaire relativement bonne.

Et puisque nous sommes sur ce chapitre, laissez-moi vous faire part d'expériences concluantes sur la contamination par le terrain et peut-être l'habitation.

M. Cuendet, à Marchissy, qui possède une magnifique agglomération à Luins n'y a jamais eu de la loque ; non plus dans son rucher à bise de la maison de Marchissy ; par contre, celui à vent, distant de 30 mètres, est décimé chaque année. C'est pourtant la même personne qui les soigne sans se servir de désinfectant !

Ce printemps j'ai choisi deux de mes plus belles colonies et les ai isolées sur l'emplacement des ruches détruites il y a deux ans. Trois semaines après la loque puante les avait envahies. J'ai également la certitude qu'un lavage de ruche à l'eau de soude et le feu de la lampe ne suffisent pas, il faut passer minutieusement partout le pinceau trempé dans un désinfectant et vernir ensuite en dedans et en dehors. A l'avenir je joindrai ces obligations avec celle du fossoyage du terrain avant de faire la taxe. La contamination par les rayons de hausse est beaucoup moins certaine.

Dernièrement j'ai été agréablement surpris par la visite de M. Dandant, qui m'a posé carrément la question : « Croyez-vous à la propagation de la maladie par le miel ? » La réponse était délicate et grosse de conséquences, mais pourquoi dire noir quand on pense

blanc. Tant pis pour le qu'en dira-t-on. « Oui, pour la loque gluante, mais non pour l'autre ; toutefois, comme les apiculteurs ne savent pas toujours les discerner, mieux vaut une prudence extrême pour les deux. » A mon étonnement, l'honorable apiculteur américain s'est montré partisan convaincu de cette opinion, que je me propose de vérifier encore l'année prochaine. Avec l'autorisation de mon ami, M. Fontannaz, je vais bravement prendre un rayon de miel de la première ruche que je trouverai atteinte de loque gluante et le donner à une colonie destinée aux expériences. Et puisque je vous parle de ma pauvre ruche à traitement, faut-il vous conter le régime exceptionnel auquel elle a été soumise grâce à l'étourderie de mon garçon.

Pendant une course de montagne mon sac, contenant sucre, thé, cacao avait reçu un choc au-dessus des forces de résistance des trois cornets qui finirent par ne faire qu'un seul mas au fond du sac. Le gamin chargé de trier le sucre pour le destiner au sirop des abeilles trouva plus commode de... secouer le sac dans la cassette ! Sans un remords de conscience il a préparé le bidon et versé le liquide homogène dans les nourrisseurs. J'ai retrouvé le thé mais plus de cacao et encore moins de liquide sucré.

Quand je vous dis que ces bêtes sont sans vergogne ; elles essaient de tout et passent pour d'incorrigibles voleuses. C'est la colonie qui m'a le plus produit cette année, mais je ne crois pas que le cacao absorbé y soit pour quelque chose !

Berger.

LE DÉSARMEMENT... DES ABEILLES

Les nouvelles qui nous viennent d'Amérique doivent bien souvent être mises en quarantaine, avant que d'être accréditées chez nous. C'est quelque peu regrettable, car elles nous ouvrirait à brève échéance un nouveau paradis sur la terre. Mais les fumistes qui pullulent de l'autre côté de l'Océan, aussi bien que chez nous, semblent être d'autant plus charlatans et plus sérieux, qu'ils lancent à travers le monde les nouvelles les plus abracadabrant, témoin celle que je relève dans *l'Illustration*, de Paris, numéro 3673, journal généralement bien informé et des plus sérieux, ce qui pourrait faire penser à quelques-uns de ses nombreux lecteurs que la chose est vraie, puisqu'elle a été agréée et reproduite par la rédaction du périodique.

Voici la nouvelle en question, publiée sous le titre donné à ces lignes. Chacun pourra juger de la nouveauté de la découverte et de sa valeur :

« Une curieuse nouvelle nous parvient d'Amérique. On pourrait l'accueillir avec méfiance si le nom dont elle se recommande n'était pas celui d'un des premiers apiculteurs des Etats-Unis.

» Après six années de recherches et d'innombrables tentatives infructueuses, M. Louis-J. Terrill, de Lawrencebourg (Etat d'Indiana), a réussi à produire une race d'abeilles sans aiguillon, en croisant des reines de l'espèce italienne avec des bourdons de Chypre.

» M. Terrill a pu prouver que l'élimination du dard se traduit par de précieux avantages ; les abeilles sont plus réfractaires aux maladies qui déciment les essaims des espèces communes ; elles récoltent une plus grande quantité de nectar et produisent un miel plus savoureux. »

Se non è vero, è bene trovato.

MM. Dadant, Cowan et Bertrand, auxquels je faisais part de cette sensationnelle découverte, pensent, avec raison, qu'il faut en attendre la confirmation avant de se prononcer ; mais qu'en attendant, il était plus sage de ne pas vouloir tenter les mêmes expériences que M. Terrill, et ne pas attendre les abeilles sans aiguillon pour se vouer à l'apiculture.

L. Forestier, à Founex.

LE SULFURE DE CARBONE

Genève, le 4 septembre 1913.

Monsieur,

Dans le numéro 9 du *Bulletin*, sous titre « Nocivité du sulfure de carbone », je lis l'article de M. Cordey, à Le Touvet, Isère.

Il est bien possible que les accidents dont il se plaint soient le fait de ce produit ; car, s'il est nocif pour la fausse-teigne, il l'est également pour d'autres insectes et partant pour l'abeille.

Toutefois, à mon avis, ce n'est pas une raison pour renoncer à son emploi, il faut simplement s'en servir judicieusement.

Point n'est besoin de placer, débouché, un flacon de cet insecticide dans l'armoire où l'on remise les rayons vides, ce système ne peut que provoquer un inutile dégagement de vapeurs.

Depuis que je fais de l'apiculture, j'utilise le sulfure de carbone pour la conservation de mes rayons et je m'en suis toujours bien trouvé, sans avoir jamais constaté les accidents relatés par M. Cordey.

Voici comment je procède : J'ai confectionné deux couvercles en bois qui s'emboîtent librement sur les hausses ; l'un est placé renversé sur le sol, je le recouvre de journaux (3-4 épaisseurs) destinés à faire joint, puis j'emboîte dessus une hausse garnie de ses rayons et je

continue à superposer jusqu'à concurrence de 7-8 hausses. Cela fait, sur tous les joints existant entre les hausses je colle des bandes de papier fort de façon à empêcher l'introduction de tout insecte, puis dans la dernière hausse j'ai soin de ménager un espace destiné à recevoir une soucoupe dans laquelle je verse environ 1 décilitre de sulfure, je recouvre de journaux pour faire joint, et sur le tout je pose le second couvercle. Les vapeurs de sulfure, étant plus lourdes que l'air, se répandent en descendant sur tous les rayons détruisant tous les insectes qui peuvent s'y trouver, ainsi que les larves qui pourraient naître dans les jours suivants.

J'obtiens ainsi une armoire parfaite dans laquelle, le moment venu, je retrouve tous mes rayons en bon état de conservation et cela sans avoir employé le sulfure en excès. C'est sans doute dans l'excès de vapeurs qu'il doit falloir chercher la cause de la plainte de M. Cordey. Comme de tout, il ne faut abuser de rien.

Voilà, M. Gubler, ce que je pense de l'emploi du sulfure de carbone et je serai heureux si par cette modeste communication, je réussis à intéresser les lecteurs du *Bulletin*.

Pour terminer, je dirai deux mots de mon petit rucher : Récolte moyenne 23 kg. par ruche et confection de 4 essaims artificiels qui ont parfaitement réussi. Je peux me déclarer satisfait.

Veuillez agréer, Monsieur, mes respectueuses salutations.

A. Cogne.

CE QUE DOIT ÊTRE UN APICULTEUR ET CE QUE L'ON DOIT TROUVER DANS SON RUCHER

Travail présenté à l'assemblée générale des apiculteurs jurassiens
à Bassecourt, le 27 juillet 1913.

Chers collègues apiculteurs,

Mesdames et Messieurs,

Je n'ai choisi ni l'un ni l'autre de ces titres, c'est votre honorable comité qui m'en a offert la tractation. Et comme il me laissait entière liberté de les développer, j'ai accepté avec plaisir de vous parler quelques instants. Mais voici qu'au moment de commencer, je suis comme l'apiculteur débutant au moment d'ouvrir une ruche, j'ai peur, non des piqûres, je sais trop que tout apiculteur a bon cœur, mais souci d'être ou de paraître peu expérimenté. Je sais bien composer plus ou moins une prédication, mais c'est la première fois que je fais une incursion dans la science apicole. Or je crains bien, étant

donné la façon dont je comprends le sujet imposé, que le pasteur ne vienne en aide à l'apiculteur. Si donc malgré vous vous êtes un peu au prêche cette fois, pardonnez-le moi à l'avance, une fois n'est pas coutume.

Que doit être un apiculteur ?

Troublante question ! j'ai eu peur tout d'abord qu'en cette époque où les revendications féminines sont parfois si ardentes, je dûsse trancher en faveur de l'un ou de l'autre sexe. Heureusement que je puis affirmer que peu importe, un apiculteur doit être avant tout apiculteur et non pas homme ou femme, car il peut être l'un ou l'autre, pourvu qu'il ait les qualités nécessaires. Nous n'en doutons nullement, le beau sexe ayant toutes les qualités, peut et doit s'occuper d'apiculture. Mais nous verrons qu'en apiculture, il faut beaucoup de fidélité à ses premières amours, beaucoup d'attachement au but que l'on a entrevu lors de l'achat de la première ruche. Il ne s'agit pas de varier, comme dit le proverbe : « Souvent femme varie », il s'agit au contraire de persévéérer, de persévéérer envers et malgré tout. Et ceci m'amène à formuler une première affirmation, à mettre en relief la qualité maîtresse de tout apiculteur : *Il doit être persévérant.*

Eh oui, nous ne le savons que trop par rapport au succès, mais pas assez encore sans doute pour sa répercussion dans notre vie, l'apiculteur doit être persévérant. C'est une qualité qui s'acquiert, une qualité très nécessaire et qui peut être utile autre part que dans un rucher. Pas un de vous sans doute ne me contredira. J'aurais peut-être pu dire qu'avant tout l'apiculteur doit aimer les abeilles, celui-là seul s'en occupe qui les aime. Eh bien, non, cela n'est pas obligatoire, car si cela avait été la condition essentielle, je ne serais pas ici aujourd'hui, puisque j'ai débuté sans les aimer du tout. J'avais au contraire pour les abeilles un profond respect, je ne les aimais que de loin et je dois dire qu'elles ne m'aimaient pas du tout. Tout ce que j'appréciais en elles, c'était leur miel. J'ai voulu apprendre à les aimer, parce que j'aimais le miel et parce que j'avais auprès de moi un enthousiaste des abeilles. J'ai surmonté la crainte des piqûres et je fais aujourd'hui de l'apiculture. Ma première qualité a donc été un défaut et je pourrais dire, si du particulier je tirais une conséquence générale, que tout apiculteur doit être premièrement un gourmand. Hélas il faut bien en découdre, car le miel peut bien être le but, mais c'est un but parfois difficile à atteindre, très souvent problématique. Le miel c'est le problème à résoudre, l'apiculture, ce sont les formules à employer, les données du problème, mais, je me répète, la persévérence seule a la solution.

M. le président, dans son travail de l'année dernière, nous a mon-

tré l'apiculteur prévoyant, celui qui sait nourrir ses abeilles et les nourrir à temps. Nous savons tous, nous ne le savons que trop, qu'il faut être prévoyant, nous le savons aux dépens du porte-monnaie, nous n'oubliions pas de donner ce qui manque, nous commençons seulement à trouver que « cela » manque trop souvent. A la prévoyance, il faut décidément ajouter la qualité première de l'apiculteur : *la persévérence*. Car celui qui s'occupe d'abeilles, s'il veut avoir le succès, doit savoir attendre. A vrai dire ce serait trop commode et trop tentant d'avoir un rucher, avec des ruches et des abeilles dedans, si chaque année on pouvait faire marcher l'extracteur et offrir à sa famille ou à ses amis de succulentes sections. Non, non, les ruches vides et les hausses plus encore, les bidons qui s'obstinent à sonner creux, les sacs de sucre qu'il faut payer cher, les périodes de sécheresse qui tarissent la distillation du précieux nectar, les années froides ou pluvieuses qui emprisonnent les nombreuses et impatientes ouvrières, les revers, les espérances déçues, voilà tout ce qui décourage bien vite celui qui n'est pas du fond du cœur un apiculteur. J'en connais beaucoup qui bravaient les piqûres, s'il y avait du miel au bout. Mais il y a autre chose, il faut savoir persévéérer, être bon joueur, faire belle mine à mauvais jeu, il faut savoir attendre. Et l'on apprend à aimer ses abeilles pour tout autre chose que leur miel, ce sont des bêtes si intéressantes. Elles nous instruisent, elles nous donnent des leçons si cuisantes dans leur originalité. Le livre des Proverbes recommande d'aller vers les fourmis pour apprendre la sagesse, son auteur n'était pas un apiculteur, sinon il nous aurait envoyé vers les abeilles. Elles m'ont appris bien des choses, utiles non seulement au rucher, mais aussi dans la vie. Leurs moyens d'enseignement ou du moins leurs rappels à l'ordre, sont parfois un peu brutaux, cela est « senti » comme les corrections corporelles de nos vieux maîtres d'école dont on se souvient pourtant avec émotion et même reconnaissance, car s'ils frappaient fort (et à la bonne place) ils aimaient bien aussi leurs polissons d'élèves. Cela pique, mais la leçon reste, et puis écoutez : si vous avez du rhumatisme, raison de plus d'être persévérant apiculteur, moi je n'en ai plus.

Mais soyons sérieux et concluons ; à force d'avoir été piqués, oh ! pardon, à force d'avoir été persévérand, nous ne finirons pas sans doute par avoir une race noire, nous la laissons à nos chers confédérés, nous finirons par avoir du miel.

Oh ! alors quand les hausses sont lourdes à ne plus pouvoir les porter, que l'extracteur ronfle, que la chambre de famille « pèze » de partout, que les bidons se remplissent, que les gosses trempent leurs doigts pour les lécher avec délices, alors vive la joie, mille

bidons ! qu'il fait beau avoir été persévérant et qu'on a vite oublié les années de misère.

Si la persévérence est la première qualité de l'apiculteur, quelle est la seconde ? Je me hâte de dire qu'il doit avoir beaucoup de qualités et je ne peux mentionner que les plus essentielles. J'ai mentionné la prévoyance, l'art de savoir accomplir le devoir à temps, je n'insiste pas, chacun de vous ayant encore à la mémoire le substantiel travail de M. Chausse, le nourrissement n'est-il pas l'objet même de la prévoyance ? Quelle est donc cette qualité deuxième ? L'intelligence ? Elle est toujours utile, et, même pour l'apiculteur, il est bon de développer ce talent. Les moyens ne manquent pas ; l'expérience instruit, mais il est bon d'ajouter à sa propre expérience celle d'autrui, soit en rendant visite à un collègue et à ses ruches, soit et surtout par les lectures appropriées. Utilisons les loisirs de l'hiver, il y a tant de choses que nous ignorons dans ce monde, qui sont si agréables à connaître en apiculture et ailleurs. Imitons les grands maîtres, les Bertrand, les Dadant, tous ces chercheurs qui ont été heureux de faire profiter autrui de leurs découvertes et de leur science. Mais heureusement il n'y a pas besoin de savoir le latin pour conduire un rucher, sans cela je ne m'en mêlerais pas, car hélas ! il y a belles lunes que j'ai oublié le mien. J'oserai quand même dire qu'un apiculteur est toujours intelligent ; la preuve est là : ne faisons-nous pas tous de l'apiculture !

A lire les journaux apicoles, un novice pourrait peut-être croire que pour faire de l'apiculture rationnelle, intelligente, il faut pour le moins être Suisse allemand. Vous savez Rassenzucht, abeilles noires, Gründlichkeit, Mindervärtig. Vous rigolez, moi aussi, lorsque j'ai du miel à vendre, je le vends dans la Suisse allemande et même en Allemagne.

Que doit donc encore être l'apiculteur ? Riche peut-être ? Nos rangs seraient alors trop clairsemés. Ce n'est pas un amusement de millionnaire, et on ne le devient pas avec nos mouchettes. Et je sais des riches de ce monde qui peuvent se procurer toutes les nouveautés, enfumoirs, voiles, balances et qui sont de piètres apiculteurs. Ils ont une consolation, ils peuvent acheter du miel, s'ils veulent en manger.

Je sais par contre un bon vieil ami, tenez, pourquoi ne pas le dire, c'est un curé de mon voisinage, qui ne connaît de la fortune que le nom, qui a tout fabriqué lui-même, ses ruches sont faites de planches de caisses. Auprès de ses abeilles, malgré son indigence, il est heureux comme un roi. Mais dites-moi, n'a-t-on pas tous les éléments du bonheur quand on a, comme lui, la foi en Dieu et des abeilles.

Tenez, c'est mon cher et vieux collègue qui va me donner la solu-

tion et me dire quelle est la deuxième des qualités maîtresses de l'apiculteur. Elle aura un poids doublement pastoral, et, à en juger par sa carrure, un poids éminemment respectable ! Ce qui nous a liés l'un à l'autre, malgré la différence d'âge, de confession et surtout de langue, ce qui nous a rapprochés comme deux frères, c'est ce caractère de tout bon apiculteur lorsqu'il parle d'abeilles, *c'est la sociabilité*.

Eh ! oui, l'apiculteur doit être sociable. Ce qui veut dire qu'il doit faire beau vivre en sa compagnie. J'en connais qui, au premier abord, sont des ours (les ours aiment beaucoup le miel), mais gritez-les avec une racle apicole, faites-les causer d'abeilles, et ils deviennent polis, causeurs, galants même.

C'est que l'ami des abeilles vit en bonne compagnie, il est obligé d'être galant envers ses bataillons de demoiselles. De la douceur, de la complaisance, du doigté, de la diplomatie, parfois de l'autorité... la bouffée de fumée... tout cela est nécessaire... envers les abeilles. Serait-je outrecuidant en affirmant qu'à part la bouffée de fumée envers les dames, ces bonnes leçons nous seront utiles lorsque nous aurons à faire à nos semblables, souvent, hélas, bien plus méchants que nos piquantes amies ?

L'apiculteur doit être sociable, cela signifie pour moi qu'il ne doit pas vivre isolé. L'union fait la force et nous avons une occasion excellente de nous grouper, c'est notre Société jurassienne ou romande d'apiculture. Je ne suis pas un partisan à outrance des sociétés, c'est une maladie dans notre chère patrie, mais il y en a qui sont nécessaires, telle la nôtre. Grâce à elle, que d'avantages obtenus ! Je cite les principaux : existence légale reconnue et protection des lois ; assurance contre les piqûres faites à autrui ; assurance et droit de surveillance contre la loque. Avantages obtenus grâce à la force numérique de la Société, ai-je oublié les progrès réalisés grâce à la rencontre au sein de la Société de tant d'hommes de mérite se communiquant leurs expériences. Grâce aussi aux expositions qui éclairent le public aussi bien que les apiculteurs. Notre Société nous procure encore le plaisir d'apprendre à nous connaître les uns les autres ; je regrette pour ma part d'être empêché d'assister régulièrement à nos assemblées. J'ai d'autres devoirs et ma sociabilité ne se limite pas à la Société d'apiculture.

Soyons sociables d'une façon plus large encore, apprenons dans notre rucher le dévouement à l'ensemble, soyons réellement solidaires de tous nos frères. Soyons sociables envers chacun. L'apiculture rapproche les coeurs, qu'elle incline notre cœur vers notre prochain, qu'elle nous fasse joyeux d'un service à rendre. C'est une habitude entre collègues apicoles de se rendre volontiers service l'un

à l'autre. Gardons cette habitude toujours et partout et l'apiculture aura fait de nous de bons citoyens. L'on ne nous mettra pas en avant pour tout cela, nous resterons humbles et modestes, nous laisserons les lauriers aux politiciens ambitieux, mais comme nos abeilles nous auront produit quelque chose de bon, de sain, nous aurons fait du bien. Et si l'on ne nous témoigne pas de reconnaissance, qu'importe, nous recommencerons quand même, comme nos amies que nous dépouillons de leurs trésors et qui recommencent toujours.

Soyons sociables enfin en étant charitables. Lorsque la Providence vous aura comblés de ses biens, ne songez pas seulement à la joie des vôtres ou aux bénéfices à réaliser, pensez aux déshérités. Il y a des pauvres autour de vous, il y a des hôpitaux, des asiles d'incorables, d'autres encore. Faites la part du pauvre, prélevez la dîme, celui qui donne aux pauvres prête à Dieu, celui qui donne gaîment s'enrichit. Que la douceur du miel ait pénétré notre cœur ; la joie d'avoir été généreux comme nos chères abeilles nous fera aimer plus encore notre rucher, ce sera en nous la joie intense des beaux jours où tout bourdonne de reconnaissance et d'allégresse de vivre.

Que doit être l'apiculteur ? Nous nous résumerons en disant que celui qui veut s'occuper d'abeilles doit avoir beaucoup d'esprit de suite, beaucoup de persévérance, qu'il doit s'armer de patience et de bonne volonté. Il ajoutera à ces qualités d'autres talents encore, talents qu'il possède et qu'il suffit de faire valoir. Sur bien des points, il n'aura qu'à observer et à imiter ses abeilles. Lorsqu'il n'aura rien à faire hors de chez lui, il restera au foyer de famille et mettra ce temps à profit pour développer ses connaissances apicoles ou autres. Ayant appris enfin dans son rucher les grandes lois de l'effort général en vue d'un but commun, il pratiquera ce grand devoir social, être utile à tous parce qu'il sait être utile à soi-même.

(A suivre.)

M. Dédie, pasteur.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Avis aux chercheurs.

Le Syndicat des négociants en miel en gros de Paris a décidé d'accorder un prix de 1,000 francs à celui qui trouvera un procédé pratique pour l'analyse des miels. Ce procédé doit pouvoir s'appliquer aux trois points suivants :

1^o Caractérisation du sucre industriellement inverti, ajouté frauduleusement au miel.

2^o Dosage pratique de la saccharose, en évitant l'emploi d'appareils coûteux (une dose de saccharose supérieure à 6 ou 10 % indiquant que les abeilles ont été nourries au sucre).

3^o Caractérisation des dextrines qui, par leur présence, indiquent une addition de glucose commerciale.

Ce que le Syndicat désire, c'est une simplification et une mise au point des méthodes employées, de manière qu'il devienne possible pour ses membres, sans disposer d'un laboratoire outillé, de faire rapidement et sans crainte d'erreurs, la reconnaissance d'un miel dès son arrivée.

Le prix sera attribué à l'auteur du meilleur mémoire sur l'ensemble du sujet, et non pas à celui qui aurait le mieux traité l'une des trois questions seulement.

La Société des experts-chimistes de France est chargée de l'examen des mémoires et de l'attribution du prix.

Abeilles sans aiguillons.

On raconte qu'un apiculteur bien connu des Etats-Unis, M. Louis J. Terrill, de Lawrenceburg (Indiana), serait parvenu, après six années d'efforts, à obtenir une variété d'abeilles dépourvue d'aiguillon. Ce n'est pas la première fois qu'une semblable nouvelle nous arrive, mais jusqu'ici les abeilles sans aiguillon se sont toujours, quand on voulut les examiner, transformées en vulgaires canards.

Nous estimons d'ailleurs qu'il n'y a aucun intérêt à supprimer l'arme de nos ouvrières. Non pas que nous soyons particulièrement friand des piqûres ; mais quand on habite une maison remplie de miel et dont la porte reste ouverte en toute saison, la paix armée nous semble le seul état politique possible. Si les abeilles n'avaient pas d'aiguillon, elles auraient probablement disparu depuis long-temps de la surface de notre planète peuplée, comme on sait, d'un nombre incalculable de pirates et de voleurs à côté de quelques habitants inoffensifs.

Nous devons ajouter que, comme tout ce qui vient de loin, l'abeille de M. Terrill est pourvue de toutes les qualités : elle est féconde, active et réfractaire à toutes les maladies qui affligen ses piquantes sœurs. Allons, tant mieux !

Quatorze mille colonies meurent de faim.

On sait que chaque année les apiculteurs du Brabant, du Luxembourg, de la Westphalie et de la Prusse rhénane expédient par trains entiers leurs abeilles dans le sud-est de la Hollande, afin de les faire butiner sur les vastes champs de bruyère de cette région. La récolte

ayant manqué cette année par suite du mauvais temps, les abeilles sont mortes de faim ; 14,000 colonies auraient été anéanties de cette façon.

Abeilles citadines.

La ville de Berlin est, paraît-il, la localité la plus mellifère de toute la province de Brandebourg. Pendant que, l'année dernière, la production du miel a été de 25 livres en moyenne par colonie, certains ruchers de la capitale, ceux notamment qui se trouvent à proximité des grands parcs, ont fourni jusqu'à 40 livres par ruchée. Les buissons et les arbres de ces parcs, où se trouvent beaucoup de marronniers, d'acacias, d'ormes, etc., fournissent une récolte régulière du printemps à l'automne. Il en est de même dans beaucoup de grandes villes et, quoique cela paraisse curieux au premier abord, un rucher placé au centre d'une de nos métropoles modernes donne des produits plus réguliers que ceux placés en pleine campagne.

Congrès sur congrès. — Une société monstre.

Les délégués des apiculteurs d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, ceux de la Société des apiculteurs allemands et ceux enfin des employés de chemins de fer apiculteurs se sont réunis à Berlin les 25, 26 et 27 juillet. Ces congrès semblent assez bien réussis, sauf celui des apiculteurs allemands. La question la plus importante à l'ordre du jour de ce derniers était la fondation d'une société monstre qui engloberait tous les apiculteurs d'Allemagne, au nombre de plus de 150,000. Les promoteurs de ce mouvement pensent qu'une telle association aurait l'influence nécessaire pour faire adopter la loi sur la loque, toujours en suspens, et pour combattre les fraudeurs dont l'industrie est plus florissante que jamais.

Malheureusement, l'accord n'a pu se faire au dernier moment par suite des exigences des Bavarois, des Badois et des Alsaciens-Lorrains qui veulent bien entrer dans la combinaison, à condition que l'association projetée soit une fédération de tous les groupes existants qui conserveraient leur autonomie. Les Badois, qui ont tenu leur propre congrès à Weinheim, à la fin d'août, ont décidé d'entrer dans la fédération sur ces bases ; les Bavarois en auraient fait autant de leur côté. Il est donc probable que l'Allemagne possédera dans peu de temps le plus formidable groupement d'apiculteurs du monde entier.

Une exposition jointe à tous ces congrès n'a pas réussi à contenter tout le monde. Il s'est très peu vendu de miel et les exposants se

plaignent que les récompenses soient allées surtout aux personnages en vedette, dont plusieurs n'étaient pas même au nombre des exposants.

Les amis des abeilles à Coire.

Les apiculteurs de la Suisse allemande se sont réunis à Coire les 7 et 8 septembre, sous la présidence du Dr U. Kramer. Nous donnerons, comme d'habitude, aux lecteurs du *Bulletin*, un résumé des délibérations de cette réunion, lorsque le compte rendu en aura été publié par la *Schweizerische Bienen-Zeitung*.

J. M.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Cavin, Couvet, 19 août 1913. — Cette année j'ai récolté, en ne prélevant que dans les hausses, une moyenne de 3 kg. 500 par ruche. Dans les corps des ruches il n'y avait rien ou presque rien ; si bien qu'à la mi-août, dans notre contrée, plusieurs colonies se mouraient ; à noter que les propriétaires de ces ruches n'avaient encore rien prélevé. Par contre j'ai observé que les colonies ayant des reines de l'année 1912 et provenant de bonnes souches ont seules donné un résultat positif. Dans une de ces ruches j'ai même prélevé 15 kg. Cette année, environ le 10 % des ruches ont essaimé.

M. Berger, Mont-sur-Rolle, 4 septembre 1913. — J'ai tant couru les ruchers cette année que je puis vous donner des renseignements précis.

Ceux de mi-côte, soit à une altitude de 400 à 600 mètres, ont été les plus favorisés. Comme toujours, les colonies bien approvisionnées l'automne ont beaucoup produit, même sans stimulant au printemps. Nombre de colonies faibles en août dernier, insuffisamment nourries ce printemps, accusent zéro comme résultat. Sauf erreur, je détiens le record avec deux ruches qui avaient reçu première hausse aux cadres bâties et seconde avec cire gaufrée. Tout était plein. Estimation 75 à 80 kg. Elles n'ont jamais été nourries et ne le seront pas cette année. Sans place disponible pour loger les essaims, j'ai soulevé et calé le devant des maisonnettes et le tour presque complet des ruches en paille. Résultat catégorique, excepté aux six ayant le fond fixe et qui m'ont fourni des essaims moyens. J'ai donc pu prélever sept capots de miel vendus plus de 100 francs. Frais pour celles en paille : quelques litres de sirop en août et avril. Temps perdu : presque nul.

Le transport des ruches à la montagne n'a pas amené un gramme dans les hausses, au contraire, diminution forminable des provisions. (Renseignement fourni par M. Charlet, Begnins.) La vente, commencée sur la base de 2 francs, a fini par 2 fr. 20 en gros. Mes vendeurs sont enchantés du système inauguré et sont des fournisseurs attitrés pour l'avenir. Moyenne de la région : 12 kg. ; prix : 2 fr. 10 à 2 fr. 15.

Berger.

M. C. Fardy, Villars-sur-Fontenais, 15 septembre 1913. — Nous voici de nouveau arrivé à la fin d'une année apicole qui ne nous a pas été favorable du tout. Partout on entend parler du nourrissement pour l'hivernage ; pour moi tout est au complet, par contre il y a encore beaucoup d'apiculteurs qui n'ont pas encore commencé. Ceux-là auront de pauvres colonies au printemps. Au moins si elles peuvent résister, car les populations ont beaucoup diminué. Nous avions encore bon espoir de récolte, malgré les gelées très fortes du mois d'avril qui avaient arrêté la ponte et le précieux nectar ! les arbres fruitiers commençant à fleurir ! Par un petit nourrissement nous avions pu remonter nos colonies pendant le mois de mai, et, du 28 mai au 18 juin, la récolte battait son plein avec des apports de 3 à 4 livres, les jours qu'il faisait chaud. Nous attendions avec une grande impatience le mois de juillet, qui est pour nous le plus favorisé, quand, à partir du 18 juin, la bascule a commencé par baisser journallement, si bien qu'au 4 août nous avions 14 kilos de diminution à enregistrer ; ce n'était pas rien, et il a bien fallu s'y résigner et penser à l'hivernage. Ceci ne pouvait manquer avec ces pluies continues, ainsi que le froid persistant qu'il a fait en juillet ; il y a donc depuis 1906 que je n'avais vu pareille chose. Espérons que 1914 nous sera plus favorable.

COMPTABILITÉ APICOLE

Omission. — Voir page 209, fin du troisième alinéa, ...lequel est présenté pages 212 et 213.

Erratum. — 1^o Note en italique page 210, *la cire à 3 fr. 75 le kilo.*, et non à 0 fr. 4. — 2^o Page 211, 7me alinéa, il faut lire : Bouclons nos écritures, nécessairement le *débit de la caisse* doit excéder en nombre *le crédit* de celle-ci, la différence, soit le solde, *espèces en caisse*, sera porté au *crédit de celle-ci* d'une part et au *débit, compte nouveau*, d'autre part.

AGENDA APICOLE DE 1914

Le comité de la Société romande d'apiculture porte à la connaissance de MM. les apiculteurs qu'elle fait éditer en *français* pour 1914 un *Agenda apicole* à un prix très modique, lequel contiendra : outre les observations météorologiques, un calendrier de l'épanouissement des principales fleurs mellifères et pollennifères, des travaux apicoles mensuels, les phases des stades du développement de l'abeille ; statistique des ruchers, de la population de la Suisse, le journal du rucher, l'état des colonies, la tenue des livres, recettes diverses et toutes choses ayant trait à l'apiculture.

Ne pouvant que recommander ce *Vade mecum* de l'apiculture, le comité de la Société romande d'apiculture porte à la connaissance des intéressés qu'une place est réservée aux annonces, lesquelles sont reçues dès à présent par la Société *Sonor*, lithographie et photolithographie, 16, quai de Saint-Jean, à Genève.

AVIS

A notre grand regret, M. Mercier, qui s'est occupé de l'administration du *Bulletin* depuis une année avec tant de dévouement, nous quitte pour entreprendre le commerce de son frère. Qu'il reçoive ici nos vifs et sincères remerciements pour les nombreux services rendus à la Société. Nous prions les abonnés du *Bulletin* de bien vouloir adresser tout ce qui concerne les annonces et l'expédition du journal à M. Farron, instituteur à Tavannes (Jura bernois).

M. le pasteur Schumacher, à Daillens, veut bien se charger de la bibliothèque ; c'est à lui qu'on doit adresser les demandes de livres.
